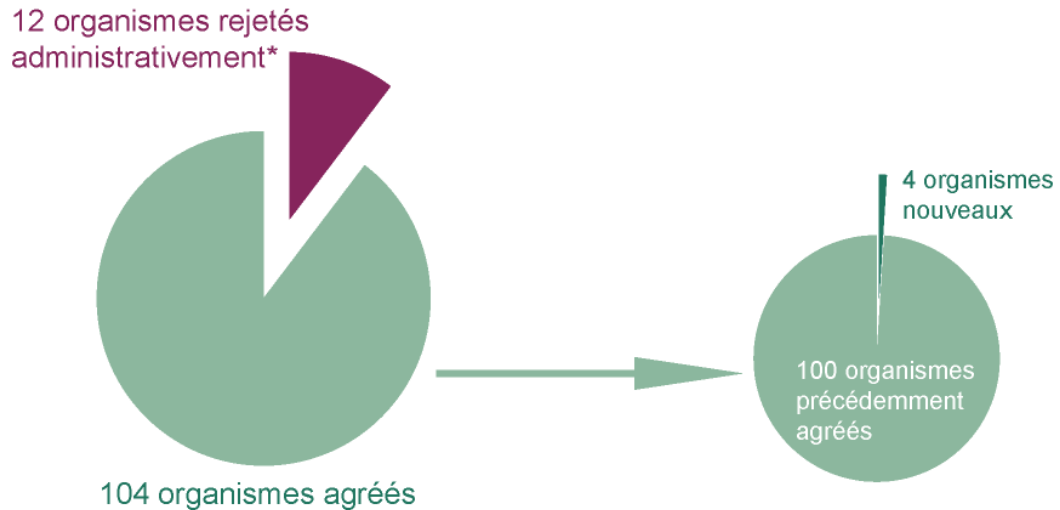


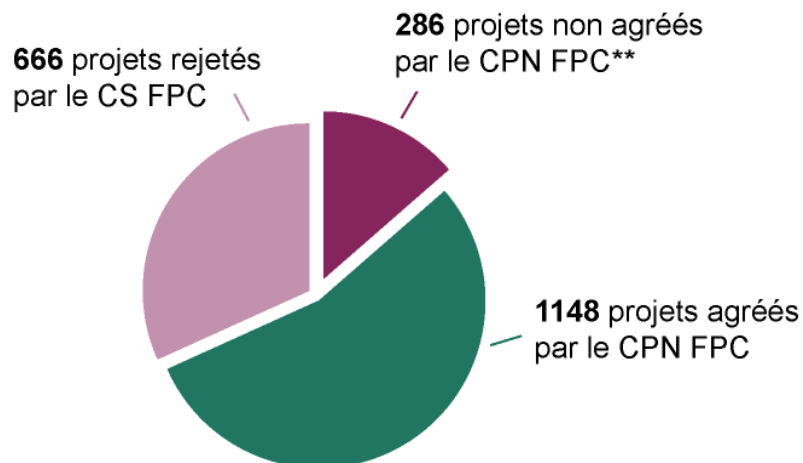


La FPC des médecins libéraux pour l'année 2009

> agrément des organismes de formation (116 demandes d'agrément)



> agrément des projets de formation (2 100 projets déposés)



1148 formations, pouvant accueillir 46 500 participants, ont été agréées au 3 décembre 2008 pour un montant total de **37,1 millions d'euros** selon la politique d'agrément du CPN FPC.

Toutes les formations agréées FPC 2009 sont disponibles sur notre site Internet. Les livrets ci-dessous ont été adressés par courrier à tous les médecins fin février 2009.

* ces organismes ne remplissaient pas les conditions administratives du cahier des charges.

** dont 5 projets ont été rejetés car les organismes n'ont pas été agréés